

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/02/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de BOURGES  
Le : 23/02/2023  
Et  
Publication ou notification : sur le site internet de la commune  
<http://limeux-berry.fr> le 23/02/2023

L'an 2023, le 20 Février à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13/02/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/02/2023.

**Présents** : M. YVON Julien, Maire, Mmes : MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, GRESSETTE Romain, PILORGET Franck, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme KUBLER Sylvia à Mme MOREL Angélique

**Excusé(s)** : Mme DELAGE Elodie, M. FAILLOT Benoit

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOREL Angélique

### 04-2023 – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Maire se retire et laisse la parole au Président de la séance, Madame Angélique MOREL, pour présenter le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

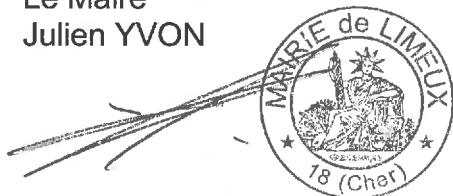
Résultats cumulés :

FONCTIONNEMENT :	Dépense :	112 782.06 €
	Recette :	417 739.08 €
INVESTISSEMENT :	Dépense :	37 502.05 €
	Recette :	23 550.15 €

après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le compte administratif.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 21/02/2023  
Le Maire  
Julien YVON



La secrétaire  
Angélique MOREL